



## **Entrave majeure à l'intersection de la rue Beaubien et du chemin Lebel**

**Rivière-du-Loup, le 9 juin 2021** – La circulation sera complètement entravée ce jeudi 10 juin à l'intersection de la rue Beaubien (route 291) et du chemin Lebel, afin de réparer un bris d'aqueduc. Les travaux commenceront tôt le matin et devraient nécessiter une bonne partie de la journée, voire la totalité de celle-ci.

Selon l'emplacement de la conduite et les règles de sécurité liées à l'excavation des tranchées, l'intersection sera infranchissable. Par conséquent, la circulation sera détournée aux intersections suivantes :

- Rue Beaubien, en direction Rivière-du-Loup : détour via la voie de contournement;
- Rue Beaubien, de Rivière-du-Loup vers l'est : fermeture à l'intersection de la rue du Domaine;
- Secteur du Boisé et chemin Lebel : fermeture à l'intersection de la rue du Boisé.

La Ville invite les divers usagers de la route à prévoir leur temps de déplacement en conséquence ce jeudi. Il est à noter que la circulation locale - c'est-à-dire celle permettant de rallier une adresse comprise dans le secteur entravé - sera toutefois autorisée, de chacun des points de détour jusqu'aux limites du chantier.

Par ailleurs, ce n'est qu'au moment de creuser que le Service technique et de l'environnement aura l'assurance de pouvoir intervenir sans interruption d'eau ou avis d'ébullition. Le cas échéant, un avis sera distribué aux résidents concernés en cours de journée. Par mesure préventive, il est toutefois possible de placer sans attendre au réfrigérateur une réserve d'eau couvrant les besoins de la journée.

